

Liberte Politique

/

## À Londres ou à Bruxelles, faire un bébé toute(s) seule(s)

Article rédigé par *Quality of life*, le 20 septembre 2002

Un site internet et une clinique britanniques proposent leurs services aux lesbiennes qui veulent un enfant. Une clinique de fécondation artificielle réservée prioritairement aux couples de lesbiennes et aux femmes seules, le Mannotincluded Women's New Life Center, a ouvert ses portes à Londres, lundi.

Ce centre fait suite au lancement, en juin, du premier site internet organisant la " rencontre " (virtuelle) entre donneurs de sperme et couples d'homosexuelles, [www.mannotincluded.com](http://www.mannotincluded.com) (littéralement : homme non compris).

Quant à Bruxelles, la procréation assistée est depuis longtemps accessible aux lesbiennes. A l'hôpital Saint-Pierre, la demande explose.

Le docteur Annick Delvigne dirige la Clinique de Procréation assistée de cet hôpital. A ce titre, elle reçoit régulièrement des couples de lesbiennes et des femmes seules en désir d'enfant. En Belgique, il ne faut pas d'agrément spécifique pour pratiquer la procréation médicalement assistée. Tout dépend du comité d'éthique de chaque hôpital, et pas du Comité de Bioéthique national dont les avis ne sont pas contraignants. En gros, les hôpitaux libre-exaministes pratiquent la procréation assistée, les hôpitaux catholiques pas.

Le Soir : Vous recevez beaucoup de demandes de couples de lesbiennes ?

Enormément ! En 1986, quand j'ai commencé, c'était anecdotique : une demande par mois à peu près. Aujourd'hui, si nous laissons la porte ouverte, nous en aurions dix par semaine ! C'est interdit en France, alors les patientes françaises viennent chez nous. Tout en restant ouverts et sans discrimination, il nous faut gérer cet arrivage, sans quoi nous ne ferions plus que cela.

Et comment le gérez-vous ?

Par une procédure lourde, une des plus lourdes de tous les hôpitaux, mais à laquelle je tiens. Le gynécologue ou moi-même rencontrons la femme ou le couple concerné. Nous avons un entretien plutôt socio-philosophique : le médecin doit pouvoir poser toutes les questions qu'il a en tête. Puis les patientes rencontrent, obligatoirement, trois fois notre psychiatre spécialisée. C'est ainsi que s'opère la gestion : son carnet de rendez-vous est plein jusqu'en juin 2003 ! D'autres hôpitaux n'imposent qu'un seul entretien avec un psychiatre. Mais pour moi, ces trois entretiens permettent une maturation très importante. Enfin, les patientes ont également un entretien avec une juriste spécialisée dans le droit de la famille.

Sources Le Soir :

<http://www.lesoir.be/articles/a%5F02eaa7.asp>

<http://www.lesoir.be/articles/a%5F02eaa8.asp>